

# QUELQUES PAROLES DE POLITESSE, EN FRANÇAIS, AU BÉNIN<sup>1</sup>

Jacques Hatungimana

Université catholique de Louvain

“*On nous saluait et nous saluions aussi, salutations d’abord bruyantes, ensuite sans fin et répétées d’une voix chantante selon la coutume de Founkillo...*”

O. Bhély-Quenum, *Un piège sans fin*, éd. Présence Africaine (1985), p. 74.

(1<sup>ère</sup> édition, Paris, Stock, 1960)

## Introduction

C’est désormais une lapalissade : la langue française s’emploie différemment selon les circonstances du moment et du lieu. Depuis quelques années, des travaux divers ont montré que l’Afrique a ses particularités lexicales. Il a été parfois question de particularités phonétiques, surtout lorsque ces dernières débouchaient sur des particularismes lexicaux (*piluler* au lieu de *pulluler*, durème sur la dernière syllabe de *depuis*, pour signifier « depuis très longtemps », etc.). À ma connaissance, on a rarement prêté attention à ce que j’appellerais, faute de mieux, les paroles de politesse.

Je me serais contenté de dire *formules de politesse* ; mais l’usage renvoie trop facilement cette expression à la correspondance et à l’écrit. Je ne retiendrai pas non plus *formules de civilité*. Au singulier, le terme *civilité* est perçu comme archaïque ou soutenu ; au pluriel, il ajoute à l’expression polie quelque chose de cérémonieux et d’obséquieux. Sans oublier, en contexte africain, l’allusion possible à *civilisé*, qualité longtemps refusée à ce continent... Je résiste également à la tentation de parler de *formules de courtoisie*, car la courtoisie est généralement définie comme une « politesse raffinée », donc peu commune.

Je considère la politesse comme une valeur largement partagée, même si, dans le langage, elle se manifeste de plusieurs manières. Par exemple, le locuteur africain qui tutoie un inconnu n’est pas forcément un impertinent : il a peut-être d’autres moyens pour exprimer le respect et la déférence, comme ceux qui président

---

<sup>1</sup> Cette recherche a été menée dans le cadre d’une mission financée par l’A.U.F. (Agence Universitaire de la Francophonie), de l’automne 2000 au printemps 2001. Que tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet trouvent ici l’expression de mes remerciements les plus sincères.

à l'accueil d'un *étranger*<sup>2</sup>. Il conviendra donc, en parcourant les paroles de politesse<sup>3</sup> évoquées dans les lignes qui suivent, de ne pas trop séparer le volet linguistique du volet pragmatique : les marques de politesse sont consubstantielles à l'échange linguistique, et l'ensemble peut avoir une portée culturelle, symbolique, que les apprentissages formels de la langue française ne permettent pas toujours d'explicitier.

## 1. Formules de présentation

Voici à quoi pourraient ressembler les premiers mots d'un cours de « français langue étrangère », conçu au Bénin, fidèlement inspiré des méthodes dites communicatives :

- (1) *Bonjour ! Je m'appelle Kokou...*
- (2) *Bonjour ! Je m'appelle Akoua...*
- (3) *Bonjour ! Je m'appelle Koffi...*
- (4) *Bonjour ! Je m'appelle Afiavi... et je suis de Cotonou.*

Avec ce schéma, l'apprenant aura appris à parler de soi-même, à se présenter et à entrer en communication avec autrui. Si le professeur est autochtone, ou un connaisseur du Golfe du Bénin, il saura d'emblée qu'il a devant lui un homme (*Kokou*) et une femme (*Akoua*) nés le mercredi, ainsi qu'un homme (*Koffi*) et une femme (*Afiavi*) nés le vendredi.

Pendant, cette forme de présentation passe trop vite sur la salutation (*bonjour !*) qui, dans d'autres circonstances, constitue un acte de parole autonome. Dans cet exercice, il s'agit moins d'une salutation que d'un banal élément phatique : par ce mot, le locuteur signale qu'il a la parole ; il n'attend point de réplique, mais il incite l'interlocuteur à suivre le tour de parole. Parce que l'échange cède le pas au monologue, nous sommes presque loin de "ces lubrifiants sociaux que sont les formules de salutation ou de prise de congé" (Klinkenberg 2001 : 105).

En effet, comme le laisse entendre un schéma de M. Latifi (1993 : 41), *bonjour*, comme *bonsoir*, entre dans le paradigme "des mots pour accueillir" ; pour exprimer l'action de prendre congé, les deux formules ont pour pendants respectifs : *bonne journée* et *bon après-midi* pour la première, *bonne soirée* pour la seconde. L'ensemble peut se ramener au tableau suivant :

<i>bonjour</i>		<i>bonsoir</i>
bonne journée	bon après-midi	bonne soirée

Ce tableau ne reprend pas les pictogrammes du schéma de M. Latifi, lesquels représentent le parcours du soleil dans le ciel, au cours d'une même

<sup>2</sup> Naturellement, le mot *étranger* cumule sa signification habituelle (voir *Le Petit Robert*) et son acception « africaine » : hôte, invité (voir IFA 1983 : 177; Barreteau & Diadié 2000 : 187)

<sup>3</sup> Nous n'abordons pas des énoncés du genre *quelles nouvelles ? c'est comment ? qu'est-ce qu'on fait ? c'est ça !* Ils mériteraient une analyse singulière, à la lumière de travaux tels que ceux de C. Sah (1991).

journée : nous y reviendrons.

Il existe d'autres "mots pour accueillir", que ce soit de façon anonyme ou personnalisée ; mais le plus récurrent est sans doute le terme *bienvenu(e)*.

(5) *Bienvenue à Paris*

(6) *Le commandant et son équipage vous souhaitent la bienvenue à bord...*

(7) *Soyez le bienvenu, Monsieur...*

(8) *Je vous souhaite la bienvenue en terre béninoise, particulièrement au Campus d'Abomey-Calavi<sup>4</sup>.*

Au Bénin (et dans des pays tels que le Togo), ce terme entre dans une distribution où l'on retrouve également *bonne arrivée* et *bonne assise...* Les deux expressions procèdent du même type de compositionnalité que *bonne journée* ou *bonne soirée*, si l'on admet qu'il y a chaque fois le schème :

[*bon* + substantif]

Il est vrai aussi qu'elles font penser aux verbes *arriver* et *s'asseoir*, tout comme *bienvenu(e)* renvoie à *venir*. Les structures diffèrent cependant, car ce dernier terme répond à la construction :

[*bien* + adjectif]

étant entendu que le participe (*venu*) a les traits d'un adjectif. Ce n'est peut-être pas cette différence qui est la première ressentie pour un francophone natif, mais elle vaut la peine d'être soulignée.

## 2. Bonjour l'exotisme

L'étudiant francophone qui débarque un après-midi à Dublin et qui serre des mains en disant «good morning» (*bonjour*) suscite un sourire amusé des hôtes qui se contentent de répondre : «welcome» (*bienvenu*). En effet, ces derniers s'attendent plutôt à un *good afternoon*, «bon après-midi». Et comme, en français, la formule *bon après-midi* évoque davantage un souhait qu'il n'exprime une salutation, elle est souvent supplantée par *bonjour* : terme dont la lexicalisation est telle qu'on se souvient rarement qu'il dérive de *bon jour* ! L'expression, en se figeant, s'est quelque peu dépouillée de sa motivation : elle n'exprime plus un souhait. Celui-ci se traduit aujourd'hui par *bonne journée* ! Cette démotivation du signifiant *bon jour* se remarque dans l'usage... "à toute heure du jour lorsqu'on rencontre quelqu'un" (*Petit Robert*, 1996), sauf peut-être au Canada où on dit encore *bonjour* lorsqu'on prend congé de quelqu'un, pendant la journée...

En général, *bonjour* s'oppose à *bonsoir*. La ligne de démarcation est le coucher du soleil. C'est pourquoi il est souvent déroutant, dans l'hémisphère nord, de s'entendre dire *bonsoir* alors que le soleil plane encore dans le ciel, pour la simple raison que l'horloge marque, par exemple, vingt heures. Inversement, en hiver, un *bonjour* à seize heures, lorsque le soleil a disparu sans laisser de traces... De même, il est frappant d'entendre, à Cotonou (République du Bénin), dire *bonsoir* à partir de midi : on se demande alors quelle parole sera utilisée en fin

<sup>4</sup> Allocution d'ouverture des Premières Journées scientifiques internationales de l'Université nationale du Bénin, du 27 novembre au 2 décembre 2000.

d'après-midi ou à l'heure où l'on se quitte pour aller au lit, en fin de soirée<sup>5</sup>. Somme toute, cet emploi de *bonsoir* à Cotonou reste moins marqué que celui dont parle la treizième édition du *Bon usage* (§ 1051) :

*Bonsoir* se dit pour *Au revoir*, même au cours de la matinée dans le centre de la France (Berry, Orléanais) et à l'Île Maurice.

Ici, la formule a perdu toute référence au temps qui s'écoule depuis le lever du jour jusqu'à la tombée de la nuit ; l'usage a complètement désémantisé les éléments originels (*bon* et *soir*) et n'indique désormais que la séparation qui clôt une rencontre. Ce qui était, au départ, un échange de vœux est devenu un simple commerce de formalités.

Il n'y a pas que le topolecte (Poirier 1995) pour expliquer les différences d'emploi des paroles de politesse. Il y a également l'interférence. C'est ainsi que les universitaires béninois que j'ai rencontrés comprennent les expressions *bonne arrivée* et *bonne assise* : celles-ci seraient des calques des langues africaines, notamment le *fongbè* au sud du Bénin<sup>6</sup>. On retrouve une thèse identique chez la Française I. Anzorge (1995 : 107) : "Le recours aux langues locales permet de pallier certains manques et le français a été fortement marqué par les spécificités de la culture de cette région. Cela se manifeste par des traductions littérales d'énoncés : *aller-revenir* syn. *aller pour revenir* loc. verb. traduite de l'éwé, « faire l'aller-retour »; *bonne arrivée* loc. traduite de l'éwé, « bienvenue : souhait de bienvenue »."

Quoiqu'elle soit logique, cette explication me semble réductrice. Certes, on peut comprendre que le sud Bénin et le sud Togo utilisent les mêmes formules, étant donné leur situation dans le même Golfe du Bénin, ainsi que la parenté qui existe entre les parlers de la région. Cependant, l'utilisation de *bonne arrivée* couvre plusieurs pays et, partant, des langues relativement éloignées les unes des autres, puisque l'inventaire de l'IFA (1983 : 59) cite, en plus, la Centrafrique, la Côte-d'Ivoire, le Burkina Faso, le Mali et le Tchad. Et l'on pourrait faire le même rapprochement à propos de *bonne assise*, car on trouve dans *Les Soleils des indépendances*, le passage suivant : "Et chaque jour le cercle autour des calebasses de tô s'était élargi des camarades de classe d'âge qui avaient choisi l'heure de l'assise des repas pour venir saluer" (Kourouma 1970 : 131). La formule n'est visiblement pas l'apanage du seul sud Bénin...

### 3. Bonsoir l'ethnocentrisme

L'expression *bonne arrivée*, tout comme les autres de son paradigme, implique une certaine conception du temps. Fondamentalement, elle s'oppose à *bienvenue*. Ici, l'accent est mis sur le processus (le fait de "venir") qui s'achève au moment de la profération du souhait ; là, l'attention est focalisée sur la fin du

<sup>5</sup> Dans ce dernier cas, la formule *bonsoir*, synonyme de *bonne nuit*, recouvre partiellement sa compositionnalité (*bon soir*).

<sup>6</sup> Par exemple, c'est le point de vue de Séverin Kinhou, professeur à l'Université nationale du Bénin (communication personnelle, mardi 28 novembre 2000).

processus (l'arrivée).

À cette vision du temps s'ajoute la perception de l'espace, tantôt comme étape (venue), tantôt comme destination (arrivée). Je n'irai pas jusqu'à y déceler des nuances dans l'accueil ou l'hospitalité, car les recherches anthropologiques imposent la prudence : les milieux béninois connaissent le débat qui a opposé le professeur Tchitchi (1997) à un auteur (vraisemblablement G. Guédou) que des analyses linguistiques auraient amené à soutenir que "saluer quelqu'un chez les locuteurs natifs du fongbè, c'est lui souhaiter la mort" (Tchitchi 1997 : 68)... Pourtant, je me suis laissé dire que l'expression *bonne assise* est adressée à un « étranger » à qui on est momentanément empêché de tenir compagnie : ce serait une manière de solliciter son aimable compréhension, d'encourager à la patience, car au bout de l'attente, il y a un service de table ou de tout autre geste d'accueil, d'amitié.

Il est également possible que l'utilisation de *bonsoir* traduise une vision du temps selon laquelle la référence n'est pas le coucher du soleil, mais la position de cet astre au zénith. Je ne prétendrai pas que les Africains ne savent pas exactement quand commence le soir ni quand se termine l'après-midi (Zang-Zang 1998 : 276). Je dirai simplement que ce qui importe n'est pas le passage de la clarté du jour aux ténèbres de la nuit, avec comme seuil le coucher du soleil. Le repère devient, au contraire, le soleil lui-même dans le firmament : il se lève, monte et décline. Tant qu'il monte, c'est le jour ; quand il commence à descendre, c'est le soir... C'est ce que j'ai cru comprendre dans le propos de cet étudiant :

(9) *Je vais ce soir, à 15 heures, au Campus, afin de voir si la Commission d'équivalence a déjà siégé.* (Méd., 14 nov. 2000, 12h05).

Ou encore ce prêtre de Cotonou, qui officiait un après-midi et qui, en une homélie, a dit "ce soir" plus de cinq fois ! Du reste, cela semble confirmé par des exemples puisés dans la presse. Un seul nous suffira ici :

(10) *Conformément au calendrier du déroulement du concours, qu'on nous a annoncé à l'inscription, on devrait composer le 29 avril 2001 de 9h à 12h en dissertation française et le soir du même jour de 15h à 18h dans la seconde matière.* (Le Matinal, n°972, 4 mai 2001, p. 4).

L'explication par l'interférence linguistique comporte des limites<sup>7</sup>. Au Burundi, par exemple, les gens qui se saluent en kirundi disent, dès l'après-midi, l'équivalent de *bonsoir* ; mais il nous semble que cette transposition n'a pas lieu en français (voir Frey 1996, 2001). Il paraît plutôt logique de considérer que le jour se répartit en deux périodes : avant et après midi. La première, c'est la matinée ; la seconde est la soirée, comme en témoigne cet autre exemple tiré de la presse de

---

<sup>7</sup> Ce qui ne signifie pas qu'elle est dénuée de tout sens. Par exemple, la première fois que j'ai entendu un adulte dire à un gamin : *quitte là* (« éloigne-toi d'ici » ; « bouge-toi »), c'était un Burundais vivant à Cotonou : j'ai pensé que c'était un calque du kirundi. Comme il était largement intégré dans le milieu béninois, je l'ai observé davantage... Plus tard, j'ai perçu la même parole chez des locuteurs béninois qui n'avaient point de contact avec mon premier témoin, avant de la retrouver sous une forme légèrement différente en français du Cameroun : *quitte-moi là*. Voir G. Mendo Ze, *Le retraité*, 1990, cité par P. Zang-Zang (1998 : 326).

Cotonou :

(11) *Mais cette salle ne pouvant pas contenir les 402 membres, deux groupes ont été constitués. Le premier a suivi la formation dans la matinée, le second dans la soirée. (Le Matinal, n° 923, 02 mars 2001, p. 16).*

Dans cette perspective, *soir* peut devenir synonyme d'*après-midi*, comme dans cet extrait du journal des étudiants :

(12) *Mais ce comportement des étudiants n'est pas à battre totalement en brèche quand on sait que les étudiants étaient au cours depuis 07 heures et qu'ils devraient reprendre les cours de l'après-midi à 13h 45 et que d'autres avaient des séances de TD [travaux dirigés] à partir de midi. On comprend donc d'une part qu'ils aient l'estomac dans les talons et d'autre part qu'il leur fallait se restaurer avant le démarrage des cours du soir. (Le Révéléateur, n° 21, février 2001, p. 3).*

Ici la synonymie est totale, même si elle peut engendrer des confusions entre *cours de l'après-midi* et *cours du soir* !

Par ailleurs, il n'y a pas que la course du soleil à être perçue de manière singulière; il y a également la séparation. Un soir, après avoir passé la journée à Lokossa (à 150 km de la "capitale"), je suis rentré à Cotonou, en compagnie de quelqu'un qui se rendait à Porto-Novo. Au moment de descendre de la voiture, ce dernier a pris congé en disant : *à tout à l'heure !* Comme si on allait se revoir dans la soirée ou plus tard dans la nuit ! Or, la personne savait bien qu'elle partait à trente kilomètres plus loin et que les chances de nous revoir dans les heures qui suivaient étaient pratiquement nulles. À l'évidence, soit les formules de politesse du français de référence<sup>8</sup> sont creuses, soit elles sont utilisées d'une manière inadéquate. Dans un cas comme dans l'autre, il faut alors leur trouver des substituts : ce que fait spontanément le locuteur plus préoccupé de s'exprimer que d'appliquer des règles établies<sup>9</sup> on ne sait où.

#### 4. Salut Pragmatisme !

L'emploi de paroles de politesse à couleur africaine répond généralement à une lacune lexicale du français. "Par exemple, précise Cl. Frey, lorsqu'un locuteur est témoin d'un désagrément, sans en être à l'origine, le FRFR [français de France] ne lui fournit pas de formule adaptée, comme le serait *condoléances* dans le cas de deuil. Le locuteur est alors amené à construire un discours circonstancié pour attester sa compassion. Le FRBU [français du Burundi] dispose par contre de *pardon*, qui ne se dit pas en FRFR dans cette situation de communication : FRFR *pardon* ne se dit que si le locuteur s'excuse d'un désagrément dont il serait à l'origine, si léger soit-il ; mais que quelqu'un trébuche, laisse tomber quelque chose, se cogne... celui, burundais, qui l'accompagne, compatira en lui disant : « pardon »." (Frey 2001 : 254).

<sup>8</sup> Je reprends l'expression consacrée par le réseau « Étude du français en Francophonie » lors du colloque tenu à Louvain-la-Neuve, en novembre 1999 (Francard 2000 & 2001).

<sup>9</sup> Cela me rappelle que, récemment, l'africaniste P. Dumont qualifiait l'inventaire de l'IFA de "gigantesque aventure lexicographique imaginée par des Blancs pour apprendre aux Nègres à mesurer leurs écarts sémantiques par rapport à la sacro-sainte norme du français standard" (Dumont 2001 : 5).

Mais le recours à certaines paroles est surtout la marque de pratiques sociales singulières. Par exemple, au Burundi, on dira à quelqu'un qui vient d'éternuer : *kira !* «guéris; sois fortuné!». On n'attend pas qu'il présente ses excuses pour cet élan du corps, comme c'est généralement le cas en français où l'intéressé demande d'abord *pardon*<sup>10</sup>, comme pour mériter les vœux qu'il reçoit par la suite (*À vos souhaits ! À vos amours ! Dieu vous bénisse !* etc.).

Ce genre de situations peut engendrer bien des malentendus. Par exemple, à Cotonou, je n'ai pas su répondre la première fois que, dans un bureau, j'ai trouvé quelqu'un en train de "se restaurer", et que ce dernier m'a dit : "*Fais comme moi !*" J'ignorais qu'il suffisait de répondre : "*Bon appétit !*"

Une autre fois, à la fin de la journée, je suis rentré à l'auberge et le souhait *bonne arrivée* s'est poursuivi par la question : "*Tu as fait un peu?*" On me demandait gentiment comment s'était passée la journée, et moi, hébété, j'étais là à chercher ce qu'il fallait répondre. Il est vrai aussi que j'avais eu une journée telle que ce ne pouvait être "un peu" seulement !

Pendant, je n'ai jamais vu s'ouvrir une réunion de travail, un colloque ou un séminaire (pour ne citer que ces cas-là), sur l'expression *bonne arrivée*. Certes, la formule se trouve citée dans les travaux académiques :

(14) *La dame et son petit enfant arrivent à la maison // Elles ont rencontré le père et le petit garçon // le père dit / bonne arrivée / la dame dit merci // le père dit encore / bonne arrivée petit / le petit dit merci // le petit garçon dit bonne arrivée / la dame dit merci...* (cité par Kouassi 2000 : 44)

Cela signifie qu'elle est vivante dans le parler de certaines couches de la population, au moins pour les « peu lettrés ».

L'expression est également présente dans la littérature béninoise (et ouest-africaine) :

(15) *Il y avait également des arbres fruitiers situés pour la plupart devant les maisons qui se trouvaient au bord de la route : des orangers, des citronniers, des manguiers, et même des papayers qui étaient plantés à l'intérieur des maisons et envoyaient simplement leur feuillage dans la rue, comme pour dire bonjour et bonne arrivée à tous ceux qui, quittant la nationale, bifurquaient et s'engageaient sur cette voie de terre battue conduisant à l'intérieur du village.* (Fassinou, 2000 : 122).

(16) *L'homme en uniforme descendit de la voiture de patrouille, fit sortir la jeune fille en la tirant légèrement par le bras. Il referma ensuite la porte du véhicule et entra avec elle dans la maison. Les personnes qui se trouvaient à l'intérieur l'accueillirent avec respect et déférence*

- *Bonne arrivée, Chef.*

---

<sup>10</sup> Cl. Poirier fait remarquer que "ce n'est qu'après de nombreuses expériences que le Québécois peut se rendre compte que le mot *pardon* a chez lui un contenu plus fort que pour le Français qui l'emploie comme équivalent non marqué de *excusez-moi*"... (Poirier 1995 : 24).

- *Vous êtes là, Chef ?*

- *Merci Chef. [...]* (Bugul 2000 : 62).

Ce qui signifie que si elle n'est pas « légitime », elle n'en reste pas moins reconnue comme faisant partie du répertoire linguistique des locuteurs ou des auteurs qui l'utilisent ou qui en rendent compte.

Il importe donc de s'interroger sur la place qu'occupe une expression comme *bonne arrivée* par rapport à *bienvenue*. Les deux emplois connaissent une distribution complémentaire, qui n'est pas sans rappeler celle de *souper* et *dîner*, par exemple (Francard 1995 : 64) : l'un convient pour les situations formelles, l'autre pour les situations informelles. Il serait surprenant qu'un responsable ouvre un atelier, un séminaire ou un colloque en disant solennellement aux participants: *Bonne arrivée à tout le monde !* De même, il est plus naturel d'accueillir quelqu'un dans son « carré » en lui disant plutôt *bonne arrivée* que *bienvenue*...

A fortiori, le même raisonnement tient pour *bonne assise* et *à votre aise*, le correspondant le plus proche en francophonie du Nord. Et pour la séparation, on pourrait également opposer *demandeur la route* à *ses hôtes* à *prendre congé*... Le tableau suivant résume les faits :

FORMEL	INFORMEL
<i>bienvenue</i>	<i>bonne arrivée</i>
<i>à votre aise</i>	<i>bonne assise</i>
<i>prendre congé</i>	<i>demandeur la route</i>

Au delà du rapport à la langue (française) que le locuteur utilise, c'est la question du rapport à l'autre. Ce qui est décrit comme particularismes lexicaux se révèle finalement comme des différences dans les canons sociaux. Par exemple, lorsque quelqu'un trébuche et se fait mal, le français de référence, prévoit une parole de reproche : *Attention ! Fais attention à toi !* Au Burundi, même si on n'y est absolument pour rien, on compatira en disant : *Aïe !* ou *Pardon !* Au Bénin, on dira : *Doucement !* Et c'est avec le même *doucement* que la maman console un enfant qui pleure ; le terme sert à compatir avec celui qui s'est cogné la tête contre le taxi-brousse dans lequel il monte (ce qui est fréquent !), à celui qui a fait un faux pas en descendant d'un *zem*<sup>11</sup>; on l'entendra même de la bouche d'un chauffeur de taxi (voiture) qui vient de gêner involontairement la circulation d'un piéton ou d'un deux-roues ...

## 5. Et à plus !

Saluer ne consiste pas seulement à prononcer une formule, que ce soit pour marquer sa présence ou pour prendre congé. Il s'agit d'un acte de parole : l'expression va au-delà du verbal, avec tout ce que celui-ci suppose de linguistique (la lexicalisation), et atteint au rituel, avec tout ce que dernier implique en termes de compétence de communication. Seul le linguiste pressé de débusquer des écarts se contentera de mettre le doigt sur des variantes topolectales. Sinon, c'est le point de départ d'une

<sup>11</sup> *Zem* est l'apocope de *zémidjan*, «conducteur de taxi-moto». Par métonymie, le terme désigne également le véhicule lui-même.



réflexion sur les limites de certains apprentissages, y compris ceux qui se rapportent à l'échange de civilités.

### Bibliographie

- ANZORGE, Isabelle (1995). "La variante topolectale. Problèmes posés dans le cadre exolingue du Togo", dans M. Francard & D. Latin (dir.), *Le régionalisme lexical*, pp. 101-109.
- BARRETEAU, Daniel & DIADIÉ, Boureïma (2000). "Emprunts et calques dans le français du Niger : de la nécessité à la créativité", dans D. Latin & Cl. Poirier (éds), *Contacts de langues et identités culturelles. Perspectives lexicographiques*, Québec, AUF/Presses de l'Université Laval, pp. 177-193.
- BUGUL, Ken (2000). *La Folie et la mort*, Paris, Présence Africaine.
- DUMONT, Pierre (2001). "Allah n'est pas obligé. Merci, Monsieur Ahmadou Kourouma", *Le Français en Afrique*, 15, pp. 1-8.
- FASSINO, Adelaïde (2000). *Yèmi ou le miracle de l'amour*, Cotonou, éd. du Flamboyant.
- FRANCARD, Michel & LATIN, Danièle (dir.). *Le régionalisme lexical*, Louvain-la-Neuve, Duculot-AUPELF/UREF.
- FRANCARD, Michel (dir.) (2000). *Le français de référence : constructions et appropriations d'un concept*, Louvain-la-Neuve, Peeters (*Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, vol. 26, 1-4).
- FRANCARD, Michel (dir.) (2001). *Le français de référence: constructions et appropriations d'un concept*, Louvain-la-Neuve, Peeters (*Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, vol. 27, 1-2).
- FRANCARD, Michel (1995). "Lorsque le français doit compter avec les parlers régionaux. La description des variantes topolectales de la Wallonie", dans M. Francard & D. Latin (dir.), *Le régionalisme lexical*, pp. 57-66.
- FREY, Claude (1996). *Le français au Burundi. Lexicographie et culture*, Vanves, EDICEF/AUPELF.
- FREY, Claude (1997). "Corpus et information" dans Cl. Frey & D. Latin (éd.), *Le corpus lexicographique. Méthodes de constitution et de gestion*, Louvain-la-Neuve, Duculot, pp. 247-263.
- FREY, Claude (2001). *Le français au Burundi: contextes, formes et cultures*, thèse de doctorat, Université d'Aix-Marseille 1.
- GOOSSE - GREVISSE (1993). *Le Bon usage*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 13<sup>e</sup> édition.
- IFA (ÉQUIPE) (1983). *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, Paris, AUPELF-ACCT.
- KLINKENBERG, Jean-Marie (2001). *La langue et le citoyen. Pour une autre politique de la langue française*, Paris, Presses universitaires de France.

- KOUASSI, J. Damien (2000). *L'évaluation des compétences linguistiques en français au Bénin : le cas des écoliers*, Mémoire de maîtrise, Université nationale du Bénin, Faculté des Lettres, arts et sciences humaines (Département des Sciences du langage et de la communication).
- LATIFI, Maria (1993). *L'hôtellerie en français*, Paris, Didier-Hatier (éd. 1995).
- POIRIER, Claude (1995). "Les variantes topolectales du lexique français : propositions de classement à partir d'exemples québécois", dans M. Francard & D. Latin (dir.), *Le régionalisme lexical*, pp. 13-56.
- SAH, Camille Corneille (1991). *Étude sociologique du français parlé dans les milieux marginaux de Cotonou*, Mémoire de maîtrise de linguistique, Université nationale du Bénin, Faculté des Lettres, arts et sciences humaines.
- TCHITCHI, Toussaint Yaovi (1997). *Aspects du foodo et du gbè. (Esquisse phonologique et occurrences du kú)*, Cotonou, éd. du Flamboyant.
- ZANG-ZANG, Paul (1998). *Le Processus de dialectalisation du français en Afrique : le cas du Cameroun*, München-Newcastle, Lincom Europa.